

DIRECTION CADRE DE VIE
SERVICE ESPACES VERTS

GROUPE SCOLAIRE MOULIN A VENT

VEGETALISATION ET DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR ELEMENTAIRE

CAHIER DES CHARGES

La cour de l'école élémentaire Moulin à Vent représente une surface d'enrobé non drainant de 2400 m². Quelques arbres agrémentent cette cour mais hormis cela il n'y a aucune végétation pour permettre à l'eau de s'infiltrer dans le sol. En surélévation de cette cour se trouve une surface engazonnée de 630 m² sans arbre.

L'évacuation de l'eau de pluie de la cour se fait par quatre regards d'assainissement qui se rejoignent dans un puit perdu sous-dimensionné de 2 m de diamètre par 4 m de profondeur. Un trop plein de ce puit perdu va rejoindre le réseau de la Métropole de Lyon. Sachant qu'une pluie normale est estimée à environ 15 mm, cela veut dire que le puit perdu doit récolter l'équivalent de (2400 m² x 15 litres/m²) 36 m³ d'eau alors qu'il a une contenance d'à peine 13 m³.

Notre cahier des charges pour désimperméabiliser la cour et la végétaliser :

Végétalisation :

- Remplacer les arbres en mauvaise santé et revoir leur implantation pour ne pas bloquer le passage des camions pompier. L'implantation des arbres devra permettre d'ombrager d'avantage la cour et notamment sur les espaces qui seront dédiés aux temps calmes.
- Réaliser des plantations de strate basse variées pour réduire les surfaces imperméables et permettre la récupération des eaux de pluies des revêtements
- Planter le pied des arbres pour favoriser la biodiversité dans la cour d'école et leur permettre de récupérer les eaux de pluies.
- Créer un verger sur la grande surface engazonnée et rendre accessible en tous temps le potager existant
- Planter le long du muret qui sépare la surface engazonnée de la cour en enrobé, en plantes aromatiques et petits fruitiers.

Remplacement des revêtements :

- Favoriser les revêtements clair, drainant et non accumulateur de chaleur pour diminuer fortement la place de l'enrobé noir et ainsi réduire la chaleur au niveau du sol en pleine canicule.
- Réaliser un revêtement souple et différent du reste de la cour pour matérialiser le terrain de sports collectifs

Assainissement :

- Déconnecter le réseau d'assainissement de la cour du collecteur de la Métropole
- Faire en sorte que les 800 mm de pluies annuelles (1920m³ d'eau par an) s'infilte dans le sol de la cour et puisse arroser la végétation et retrouver le chemin de la nappe phréatique
- Réaliser des noues au point le plus bas de la cour pour récupérer en complément des revêtements drainants les eaux de pluies.
- Réaliser une noue accessible aux enfants sans risquer la noyade. Profondeur maximum au point le plus bas, 40 cm.
- Supprimer les regards d'assainissement
- Récupérer une partie des eaux de toiture pour arroser le potager et les arbres

Aménagements ludiques :

- Réaliser des jeux ludiques à l'aide de tracés au sol sur le thème de la pluie et de l'eau qui s'écoule vers la noue
- Réaliser un passage ludique pour traverser la noue et être au plus près de l'eau de la noue
- Mise en place de mobiliers dans des coins plus calmes de la cour pour permettre la discussion ou des jeux individuels
- Séparer les usages de la cour pour permettre à tous les enfants de se retrouver dans un espace soit de jeux collectifs, de jeux individuels ou pour des moments de discussions.
- Mise en place d'une signalétique pour expliquer le cycle de l'eau de la cour et le nom des essences plantées